

Françoise Josselin

Le désir de l'analyste implique la contribution au savoir *

Au savoir et non à la connaissance. Le discours de la connaissance, Lacan y a beaucoup insisté, a la vie aussi dure que la métaphore sexuelle qu'il désigne, source de la méconnaissance la plus tenace dans bien des discours, y compris dans le mésusage que l'on peut faire du discours analytique. Lacan a rectifié la place de la vérité dans la psychanalyse, vérité qui n'est nullement de l'ordre de la connaissance mais qui est « en quelque sorte de l'ordre d'une induction, au sens du champ magnétique, quelque chose de tout à fait réel et [...] qui n'est un objet qu'en ce sens que rien de l'ordre du savoir n'est sans le produire. C'est tout à fait autre chose que de le connaître ». Et « le savoir du psychanalyste n'est pas du tout [qu'il] s'articule ou pas, la question est de savoir à quelle place il faut être pour le soutenir ¹ ».

Boussole essentielle en ce qui concerne la formation du psychanalyste, à quelque niveau que ce soit : analyse didactique de fait, non de droit (la passe en témoigne) comme dans les standards hiérarchisés de l'IPA, enseignement qui ne peut être ni magistral ni universitaire – en contradiction avec les fantasmes des psychanalyticiens – contrôle, non par qui mais par l'agent qu'est cet objet, source de production.

Quand manque ce ludion logique qu'est l'objet *a* pour s'orienter dans le champ de la jouissance que tente de cerner le discours psychanalytique, quand on veut se passer de ce gond qu'est le désir du psychanalyste, voire quand on refuse de l'entretenir, la porte de l'inconscient reste fermée ou grande ouverte selon la structure,

* Intervention séminaire École, Paris, 27 novembre 2008.

1. J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, AFI, leçon du 4 novembre 1971.

névrose ou psychose, bloquant la circulation non du savoir mais du désir de savoir.

J'ai choisi pour illustrer les dérives imaginaires chez les analystes qui essaient de naviguer avec les cartes de la chasse au snark, soit des cartes sans repères terrestres, donc sans limites, « une de ces inconcevables élucubrations théoriques qui remplissent les revues du monde psychanalytique ² ». Suivant les recommandations de Lacan de ne pas céder sur leur étude en tant que témoignage *a contrario*, j'ai résisté à l'ennui de la lecture d'une élaboration collective à la suite d'un colloque organisé par Conrad Stein à Paris en 1985 sur « La pratique des cures contrôlées ou supervisions », dans le cadre de l'Association pour études freudiennes.

Même si l'avertissement a été donné d'éviter les problèmes institutionnels, la dispute entre pairs se cible surtout sur la position de l'organisateur qui soutient que le contrôle n'est pas nécessaire, que son expérience n'a rencontré que vacuité de transmission, préconisant l'autocontrôle au même titre que l'autoanalyse postanalytique. Contre lui, les tenants d'une nécessité du contrôle, mais sur quels fondements ?

Au-delà de la controverse sur le terme de contrôle aux consonances trop inquisitrices (vieux débat), chacun y allant de sa trouvaille signifiante – outre supervision et cure contrôlée, analyse quatrième, écoute assistée, écoute seconde –, la formation du psychanalyste, en dehors de la cure, se résume à l'épreuve du contrôle. Aucune théorisation possible, ce dont se plaignent certains participants, la théorie disparaissant sous un flot de fantasmes pseudo-œdipiens.

Quelques perles exemplaires : « Le schéma du cursus analytique tend à reproduire une certaine conception de l'engendrement et de la naissance d'un individu : un personnage paternel, la Loi, représenté par la Commission d'enseignement (d'agrément) tandis que la gestation est prise en charge par l'analyste mais c'est un tiers (toujours la Commission d'enseignement) qui déclare la naissance. » Ailleurs, le supporter de « l'écoute assistée » ou « écoute seconde », Robert Barande, explicite la raison pour laquelle le contrôleur ne peut être le psychanalyste du postulant au contrôle : « Pour les passionnés d'inceste que nous sommes en tant que psychanalystes

2. *Ibid.*, leçon du 2 décembre 1971.

s'avère l'équivalence d'*acting* incestueux réalisés par le passage divan-fauteuil. » Du coup, deux supervisés se retrouvent comme les chasseurs de snark, « comme un adolescent » qui cherche auprès de son contrôleur une écoute assistée pour liquider son transfert, trouver de nouvelles identifications moins conflictuelles et atténuer la culpabilité inhérente au passage à l'acte incestueux de prendre la place de son analyste dans le fauteuil.

Pour la majorité des interlocuteurs de ce colloque, le contrôleur est ce tiers pour sortir de la relation duelle entre le contrôlé et son analyste, le contrôlé et son analysant, voire, comme dans l'analyse quatrième, le contrôlé et son contrôleur..., soit faire l'A de l'Autre pour une analyse infinie, tant le contre-transfert est toujours là, toujours du côté du supervisé – contrairement à ce que dit Lacan du contre-transfert signant toujours la résistance du psychanalyste. De toutes façons, il ne s'agit jamais du sujet qui fait l'objet du contrôle.

La finalité avouée de l'analyse quatrième de Valabrega, synonyme du contrôle, va jusqu'au droit de regard sur l'analyste du contrôlé. J'ai eu du mal à suivre le montage qu'il donne aux différents acteurs en jeu dans son analyse quatrième, qui fait partie de ce qu'il appelle les sessions inter-analytiques ou pluri-référentielles. Juste une perle le concernant, qui pointe son besoin de maîtrise de l'ensemble des quatre participants : l'analysant, son analyste en contrôle, l'analyste du contrôlant et le contrôleur. Il les appelle « la bande des quatre », ravalement qui entre en écho avec celui qu'a déclenché la « Proposition sur le psychanalyste de l'École du 9 octobre 1967 », « telle une certaine bande-à-Mœbius, vrai ramassis de non-analystes ³ ». Il précise : « Nous n'avons jamais songé à réunir nos quatre protagonistes en un même lieu et en chair et en os pas plus que nous ne réunissons en analyse les trois acteurs principaux du conflit, du drame et du mythe œdipien », relent de thérapie familiale qu'il accuse par ailleurs de l'incompréhension que rencontre sa théorisation du contrôle. Le contre-transfert en fin d'analyse, soit le rejet par l'analyste au lieu de la contre-analyse, du rejet de l'inconscient théorisé par Lacan.

3. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 270.

Lacan a mis un terme, non sans peine, à ce type de galimatias ipéiste où le sujet n'est plus que l'ombre d'une ombre, avec sa « Proposition du 9 octobre 1967 sur l'acte analytique ». Il y lance la bombe du dispositif de la passe, faisant du non-analyste (le passeur) le garant de la psychanalyse, pour pallier le S(A barré), le manque de garantie dans l'Autre.

C'est pour cette raison structurale, nous dit Colette Soler dans son texte : « Quel contrôle ⁴ ? », que le terme de contrôle résiste et qu'il s'impose à l'analyste, qu'il y a même un devoir de contrôle. Il en découle que le seul contrôle est celui du discours analytique, sans lequel il y a imposture, discours dont l'agent est non pas l'analyste mais sa définition même : l'objet *a*, le désir de l'analyste et sa fonction causale.

Le savoir du psychanalyste est un savoir paradoxal qui oscille entre le savoir de l'impuissance, soit l'impasse du SsS que vise le trajet de la cure analytique, et le savoir de l'impossible, un savoir sur l'acte analytique visé dans le dispositif de la passe.

Je me suis éclairée du cours (1999-2000) de Colette Soler sur *La Politique de l'acte* pour mieux distinguer le savoir analytique du savoir inconscient où en sont restés les analystes après Freud. Le savoir analytique n'est pas le savoir de l'inconscient, ce savoir sans sujet qui, lui, est déchiffrable ; c'est un savoir sur l'acte, un savoir sans texte, c'est-à-dire non accessible par les signifiants, un savoir absolu, point zéro du savoir.

Les psychanalystes de l'IPA et de ses suites en restent à l'amour du savoir que sous-tend le transfert, ou plutôt à son envers, la haine du savoir (cf. leur interprétation du contre-transfert). Ils refusent d'affronter l'horreur de l'acte qui pousse le sujet en analyse vers l'horreur de savoir ce qu'il en est de la place de ce désêtre, de ce semblant d'objet *a* qu'il doit occuper pour produire d'autres objets *a*, d'autres analystes.

Mais Lacan par ailleurs invite le psychanalyste à ne pas stationner dans la position de l'acte. Dans son « Discours à l'EFPP ⁵ », il explique comment, quel que soit leur talent, les analystes s'arrangent

4. *Ornicar?*, n° 42.

5. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit., p. 271.

pour que ne sorte de leur expérience « qu'une production stagnante », incontestable au-dehors, une théorie toujours plus régressive, voire involutive au sens de la ménopause de l'un et l'autre sexe, la plus parfaite élusion de tous les problèmes de l'acte : pour autant qu'y résident la clef de sa terminaison et la fin à donner à l'analyse didactique et que, hors de cet abord, il est vain d'espérer qu'elle établisse son épistémologie.

Lacan ajoute que dans la passe il ne s'agit nullement d'analyser le désir d'être analyste mais le désir de l'être, psychanalyste, soit vérifier s'il y a du psychanalyste.

Faute d'être dans l'acte, le psychanalyste n'aura pour remplir sa tâche que les présupposés de fiction qui le réduisent à l'inopérance du psychosociologue. Lacan invite le psychanalyste à redevenir psychanalysant, à faire alterner, comme une porte qui bat, la voie analysante et l'acte analytique. Sinon, on peut craindre l'infini d'une autoanalyse post-analytique ou une parodie de contrôle destinée à remettre l'analyste sur « la sellette où il a gagné ses galons ».

L'appel de Lacan à la fin de son « Discours à l'AFP » à « une réflexion mûrie et une compétition heureuse » reste d'actualité pour ne pas s'endormir, grâce au réveil de l'acte.